

PEDT
(Projet Educatif Départemental Territorial)
Commune de Noyelles-Lès-Seclin
2023-2026

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant et du jeune. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant et du jeune sur les périodes péri et extrascolaires. Il constitue un facteur d'attractivité du territoire, il favorise l'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants. Il dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire. Il facilite une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap. Il favorise le développement des loisirs pour tous et contribue au partage des valeurs de la république et à la culture du « vivre ensemble ». Il favorise les coopérations entre communes.

Le projet finalisé permet à chaque structure intervenant autour de l'enfant et du jeune, d'agir en cohérence avec la mise en valeur d'orientations éducatives communes, et en complémentarité grâce au renforcement des relations entre partenaires.

Le but du PEDT est de créer des synergies pour organiser une continuité éducative entre école et les activités proposées en dehors du temps scolaire.

SOMMAIRE

- 1 FICHE D'IDENTITE COLLECTIVITE TERRITORIALE
- 2 LE PUBLIC CONCERNE PAR LE PEDT
- 3 LES PARTENAIRES DU PROJET
- 4 LES ATOUTS ET CONTRAINTES DU PEDT
- 5 LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT
- 6 LES MODALITES PRATIQUES DU PEDT
- 7 LA DUREE DU PEDT
- 8 LE PILOTAGE DU PROJET
- 9 L'EVALUATION DU PEDT

1 FICHE D'IDENTITE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Collectivité territoriale porteuse du projet : Commune de Noyelles-lès- Seclin

Date de présentation du projet : Octobre 2022

Noms des correspondants

- Henri LENFANT, Maire de Noyelles-lès- Seclin
- Thomas Demuyter, Directeur Général des Services
- Christelle NEIRYNCK, 4ème adjointe chargée de l'enfance, de la jeunesse, action sociale, emploi, logement, accessibilité, handicap
- Audrey Fockeu, Conseillère déléguée chargée de la communication, système d'information, démocratie participative (réunions publiques, commissions extra-municipales, réseaux sociaux)
- Laurence Degrave Responsable Enfance Jeunesse
- Brunebarbe Rémi, Directeur Maison des Jeunes.

Adresse : Mairie de Noyelles-lès-Seclin

Bâtiment de la Grande Ferme

Place Alexandre Gratte

59139 Noyelles- lès-Seclin

Téléphone : 03.20.90.01.75

Adresse électronique : contact@mairie-noyelles.fr

Nombre d'habitants : 888 Habitants

2 LE PUBLIC CONCERNE PAR LE PEDT

Le PEDT s'applique sur l'ensemble de la commune de Noyelles-lès-Seclin et vise les publics âgés de 2 ans et demi à 17 ans révolus, scolarisés en école maternelle, élémentaire, collège et lycée.

Il s'applique également aux enfants et jeunes fréquentant les accueils périscolaires et extrascolaires proposés par Noyelles-lès-Seclin.

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés

Ecole maternelle et primaire : Ecole Alphonse Theeten

Adresse : 9 rue du Marais, 59139 Noyelles-lès-Seclin

Nombre de classes maternelles : 2 classes (1 classe double niveau toute petite et petite section et 1 classe double niveau moyenne et grande section).

Nombre de classes primaires : 3 classes (1 classe de CP, 1 classe double niveau CE1-CE2 et 1 classe double niveau CM1-CM2),

Nombre total d'enfants scolarisés concernés : 116

Niveau maternelle : 51 enfants

Niveau élémentaire : 65 enfants

<u>Scolarisation par niveau : rentrée scolaire 2022-2023</u>	
CYCLE I : 51	Toute petite section: 4 Petite section : 12 Moyenne section : 16 Grande section : 19
CYCLE II : 46	CP : 16 CE1 : 21 CE2 : 9
CYCLE III : 19	CM1 : 9 CM2 : 10
TOTAL : 116	

Jeunes 11 -17 ans scolarisés en collège et lycée : 42

3 LES PARTENAIRES DU PROJET

Partenaires institutionnels :

Education Nationale, DRAJES (Délégation régionale académique de la Jeunesse, à l'engagement et aux sports) anciennement la (DRDJSCS), Caisse d'allocation familiale, Préfecture, Ecole maternelle et primaire Alphonse Theeten.

Partenaires associatifs :

Associations sportives : Association Judo club de Noyelles
Association Tennis club de Noyelles
Association sportive Badminton
Football Club de Noyelles
Aïkido de Noyelles
La Pétanque Noyelloise

Associations culturelles : Les Amis de Louis Séraphin (Atelier de cartonnage et autres)
Médiathèque Louis Séraphin

Associations diverses : Amicale des Anciens Combattants de Noyelles

Association de Propriétaires et Usagers de la Zone Industrielle

Toujours Jeunes Club des Aînés

Terra-Noyelles (Poterie)

Club Jardinage (Jardinage)

Coopérative scolaire Ecole de Noyelles-lès-Seclin

PEPSE (Association de parents d'élèves)

Animations communales

Le rucher Noyellois

SOS Noyelles Ukraine

Jouons ensemble

Association Jumelage : Euro Noyelles (Echanges culturelles avec la ville d'HAUGHLEY-WETHERDEN (Angleterre))

Ensemble des services municipaux :

- Service animation : 4 agents
- Service administratif : 5 agents

- Services généraux : 6 agents
- Services techniques : 5 agents

4 LES ATOUTS ET CONTRAINTES DU PEDT

Les projets et activités préexistantes au PEDT

Sur le Temps scolaire

Les principaux objectifs du projet de l'école :

OBJECTIF PRINCIPAL 1 : Optimiser « l'entrée de l'écrit » dans les apprentissages.

Objectifs intermédiaires :

- 1- Créer des outils communs dans le domaine de la maîtrise de la langue.
- 2- Améliorer les compétences du langage écrit.
- 3- Améliorer les compétences de l'étude de la langue.
- 4- Prendre en compte les élèves à besoins.

OBJECTIF PRINCIPAL 2 : Développer la co-éducation.

Objectifs intermédiaires :

- 1- Harmoniser les règles de vie de l'école.
- 2- Permettre des échanges entre l'école et les familles.
- 3- Favoriser les transitions entre l'école et les familles.

OBJECTIF PRINCIPAL 3 : Développer la cohérence des parcours éducatifs (santé, citoyen, PEAC) et du suivi scolaire des élèves.

Objectifs intermédiaires :

- 1- Programmer les actions des 3 parcours éducatifs.
- 2- Construire un outil de suivi en respectant les 3 entrées (connaissances/ rencontres/ engagement) pour chaque parcours.
- 3- Renforcer les échanges avec les partenaires pour le suivi des élèves.

Les actions menées sur le temps scolaire

Ce qui a déjà été fait :

- école et cinéma
- smalllicieux
- musée du terroir
- projet choisis ta planète
- classe de découverte

Ce qui est prévu :

- école et cinéma
- forum des sciences

- journée à Paris
- intervention de la MEL sur le recyclage et le lombricompostage

Sur les temps extrascolaires

Garderie du matin et du soir :

Proposée à partir de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h00 dans les locaux de l'école Alphonse Theeten.

L'accueil propose aux enfants des jeux de création, des jeux sportifs, des jeux de société, des temps de lecture en petits groupes au libre choix de l'enfant permettant une bonne transition entre l'école et la maison.

L'équipe est composée de 2 agents municipaux.

Le nombre d'enfants accueillis varie de 20 à 30 enfants selon la période de l'année

Les temps méridiens

De 12h00 à 13h45.

Après transmission des groupes à la sortie des classes, un accompagnement au repas et des temps de détente sont organisés. Il n'est pas actuellement prévu d'activités spécifiques durant ces temps de détente.

Les 7 agents municipaux assurent l'accompagnement au repas et la surveillance en récréation

La pause méridienne est un temps de restauration organisé en deux services.

Les mercredis récréatifs

Proposés de 09h00 à 17 heures, ils sont déclarés auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ils sont proposés toutes les semaines en dehors des vacances scolaires. Les parents peuvent inscrire leurs enfants sous différentes formules :

Le matin sans repas (9h00 à 12h00)

Le matin avec repas (9h00 à 13h30)

Après-midi sans repas (13h30 à 17h00)

Le mercredi toute la journée repas compris (9h00 à 17h00)

Accueil échelonné de 9h00 à 9h30

Pris en charge par une responsable diplômée DEJEPS DPTR et une équipe d'animation (3 animateurs diplômés), des animations adaptées sont proposées suivant le Projet Pédagogique de L'Accueil de Loisirs mis à jour lors de chaque période d'accueil.

Environ 35 enfants fréquentent les mercredis récréatifs chaque semaine. (24 Primaires et 11 Maternelles)

L'Accueil Jeunes (Maison des Jeunes)

Proposé aux jeunes collégiens et lycéens âgés de 11 à 17ans de Noyelles-lès-Seclin et des communes alentour, l'accueil se déroule dans un local aménagé pour les jeunes au sein du Nouveau Centre d'Animation Municipal 18 bis rue de Wattignies.

Une dizaine de jeunes (effectifs périscolaire et extrascolaire confondus) fréquentait la Maison des Jeunes avant fermeture de l'ancien local.

Sur l'année scolaire 2021-2022 aucun accueil n'a eu lieu sur ce secteur d'activité qui connaît une période de transition entre deux types de publics, et donc a mécaniquement provoqué une chute de la fréquentation.

Le premier type de public est un public ayant fréquenté la MDJ depuis plusieurs années mais arrivant à leur majorité pour une grande partie a engendré une première baisse des effectifs.

Concernant les jeunes âgés de 15 à 17 ans , le directeur de la MDJ avec son animatrice les inciteront de continuer à fréquenter la structure même si c'est de manière plus occasionnelle.

Le second type de public concerne les enfants qui fréquentent le secteur enfance mais qui n'ont pas encore l'âge nécessaire pour la MDJ. Ce facteur explique en partie le non renouvellement de l'effectif sur la dernière année scolaire 2021/2022.

Ce public constitue un véritable vivier qui sera indispensable pour relancer l'activité prévue pour la rentrée de septembre 2022.

L'accueil sera proposé en semaine un samedi après-midi par mois sur l'année scolaire 2022/2023 de 14h00 à 18h00 (service en continue). Cette accueil sera renouvelé chaque année scolaire si l'effectif des adoslescents reste contant.

Une soirée ou déjeuner repas/animation sera proposée durant la période des vacances scolaires (10h/12 ou 18h/21h). La Maison Des Jeunes sera ouverte de 14h à 18h toutes les après-midis (période vacances scolaires de Toussaint (9 ou 10 jours) /Hiver (10 jours) /Printemps (5 jours) et Eté (3 semaines).

Le nombre de jours d'ouverture période petites vacances scolaires pourra varier d'une année à une autre.

Les jeunes sont encadrés par un directeur diplômé et une animatrice diplômée BAFA.

Le projet pédagogique d'année met en avant la citoyenneté, l'ouverture culturelle, l'ouverture vers l'extérieur, la responsabilisation et l'autonomie, par un programme d'activités proposé dans un esprit de cogestion.

Il propose actuellement plusieurs axes :

- Un projet d'animation autour des activités physiques et de pleine nature.
- Des temps d'activités ludiques et sorties cogérées générant échanges, débats entre jeunes et avec l'adulte. Ces échanges favorisent l'émergence de projets divers à l'initiative des jeunes et dans lesquels les animateurs encouragent à la prise de responsabilité et à l'autonomie de chacun. Création d'un groupe de parole sur un thème défini avec les jeunes.

- Un projet d'animation autour du développement du savoir-être et du savoir-faire des jeunes.

Les Accueils de Loisirs petites vacances scolaires pour l'enfance et la jeunesse

Proposés aux enfants et aux jeunes durant les périodes de Toussaint (9 ou 10 jours), Vacances d'hiver (10 jours) et de Printemps (5 jours).

Le nombre de jours d'ouverture période petites vacances scolaires pourra varier d'une année à une autre.

Les inscriptions se font en forfait semaine 4 jours ou 5 jours (9h à 17h) pour la tranche d'âge de 2 ans et demi scolarisés et propres à 11 ans.

A partir de 11 ans les inscriptions se font en forfait semaine 4 demi-journées ou 5 demi-journées (14h à 18h) pour la tranche d'âge 11-17 ans.

Ils sont encadrés par les mêmes responsables et animateurs jeunesse exerçant durant l'année.

Les Accueils de Loisirs d'été :

La commune propose un Accueil de Loisirs pour les enfants âgés de 2 ans et demi scolarisés et propres à 11 ans révolus et de 11 à 17 ans révolus, en inscription à la semaine.

L'Accueil de Loisirs est proposé en juillet voir début août sur une période de 4 semaines.

Pour les maternelles et primaires :

Organisé dans les locaux de l'école Alphonse Theeten, 9 rue du Marais pour les 2 ans et demi scolarisés et propres - 11 ans.

L'accueil est dirigé par une responsable diplômée DEJEPS DPTR et encadré par une équipe d'animateurs vacataires recrutés en fonction du nombre d'inscrits.

Environ 50 enfants ont fréquenté l'Accueil de Loisirs d'été en 2022.

Le projet pédagogique enfance met en avant la socialisation, l'autonomie, l'épanouissement personnel, la citoyenneté et l'ouverture culturelle. Il cherche aussi à renforcer les liens avec les familles et les personnes âgées.

Le projet propose des activités sportives, des sorties, des rencontres avec des associations Noyelloises, des activités d'animation créatives, un inter-centre l'été et une palette d'animations d'intérieur et d'extérieur portées par un thème renouvelé chaque période de vacances scolaires.

Un mini camp de 3 jours 2 nuits est proposé à environ 20 enfants de 9 à 11 ans.

Pour les jeunes de 11-17 ans :

Organisé dans les locaux du nouveau CAM, 18 bis rue de Wattignies, l'accueil est dirigé par un directeur diplômé et encadré par une équipe pouvant aller jusqu'à 2 animateurs vacataires (BAFA) recrutés en fonction du nombre d'inscrits pour les 11-17 ans.

Environ 8 jeunes ont fréquenté l'Accueil de Loisirs d'été en 2021 en appliquant le protocole sanitaire des prestataires extérieurs.

Le projet pédagogique repose sur les mêmes bases que le projet d'année en mettant en avant l'ouverture sur l'extérieur, la découverte et la rencontre.

1 séjour (5 jours 4 nuits) est proposé aux jeunes de 11- 17 ans une fois dans l'année.

17 jeunes ont participé au séjour pour l'été 2021. Pas de séjour prévu exceptionnellement pour l'été 2022 en raison de l'ouverture de la nouvelle MDJ en octobre 2022 .

5 LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT

Les objectifs résultent d'une réflexion partagée.

Ils ont été définis en cohérence avec les orientations éducatives de l'école et des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires dans une volonté de complémentarité.

Les Constats

Les enfants et jeunes de Noyelles-les- Seclin sont sensibles aux différents rythmes qu'ils vivent dans leur journée, semaine, période (journée longue pour des enfants accueillis en garderie avec des dynamiques différentes selon la période de l'année) et réagissent différemment en fonction de l'intervenant adulte (enseignant, personnel de Mairie, animateur).

4 temps définissent le rythme de l'enfant et du jeune :

*Le temps familial se situe du réveil à l'arrivée à l'école et du retour à la maison le soir.

*Le temps scolaire est encadré par des enseignants et répond aux exigences du programme fixé par l'éducation nationale .

*Le temps périscolaire comprend tous les temps qui entourent le temps scolaire organisé par la collectivité. Il dépend de la politique éducative fixée par la municipalité. Il est encadré par du personnel communal.

*Le temps extra-scolaire comprend les accueils de loisirs, la Maison Des Jeunes, les activités culturelles et sportives extérieures ou proposées par la collectivité.

On constate que les enfants et les jeunes ont une difficulté à s'ouvrir à d'autres réalités que celles de la famille, de la commune, et une peur de sortir des repères habituels.

Nous avons constaté une ouverture sociale de la commune qui se retrouve par une mixité plus importante au sein des accueils péri et extrascolaires. Cette ouverture sociale est en adéquation avec un de nos objectifs pédagogiques fixés dans les différents projets pédagogiques.

Les activités proposées sur le secteur Jeunesse sont appréciées pour leur nouveauté mais parfois vécues « en consommateur » et les acteurs éducatifs constatent une difficulté de la part des jeunes à faire preuve d'initiatives, à agir de manière autonome.

Les enfants et jeunes ont besoin d'expérimenter, de montrer leurs savoir-faire, de développer un savoir-être dans leurs relations au sein de petits ou grands groupes.

Le secteur enfance est en constante évolution au niveau des effectifs, le plafond d'accueil maximum est atteint régulièrement, nous poussant à mettre en place une liste d'attente pour répondre de la manière la plus favorable possible aux besoins des parents.

L'ouverture de plus de places d'accueil nous semble essentielle tant la demande est en continue progression. Cela demandera un investissement supplémentaire de la commune et de la CAF pour bénéficier des moyens matériels, humains et financiers nécessaires pour cet objectif d'accueil.

Concernant la nouvelle maison des jeunes, l'objectif principal pour la rentrée de novembre 2022 sera de redynamiser l'activité après une fermeture de cette dernière lors de l'année scolaire 2021-2022. L'ouverture des nouveaux locaux (Complexe sportif, maison des jeunes, dojo), ajoutés à la mise en place de moyen matériel conséquent seront autant d'outils nécessaires pour remplir notre objectif et lancer des nouveaux projets qui s'inscriront dans la volonté de la commune d'instaurer un nouveau cycle pour son secteur jeunesse.

Afin de relancer le secteur jeunesse et palier à la perte d'effectif de ces dernières années, l'un des moyens mis en œuvre sera de créer une passerelle entre l'enfance et la jeunesse au cours de l'année. Le but est de faire découvrir aux enfants approchant les 11 ans (minimum 10 ans), l'environnement de la MDJ (les locaux, les activités, l'ambiance, le gain d'autonomie, l'accroissement de la responsabilisation...). L'objectif sera de familiariser ce public à leur futur accueil afin de ne pas perdre ces jeunes durant cette phase transitoire en éliminant toute forme d'appréhension possible.

Les Objectifs Educatifs

Le socle commun sur lequel l'ensemble des partenaires s'accordent, repose sur l'esprit de la réforme initiée par le ministère autour de la notion de bien-être et de plaisir de l'enfant et du jeune.

- **Contribuer au développement du savoir-être et du savoir-faire des enfants et des jeunes.**

Que l'enfant ou le jeune soit sensibilisé au respect de lui-même et de sa santé, amené à respecter la différence, à être acteur du **vivre ensemble**. Apprendre aux enfants à prendre soin de leur corps grâce à l'éducation sportive, l'éveil à la santé et à l'équilibre alimentaire. Apprentissage par l'animation.

- **Favoriser la prise d'initiatives et de responsabilités, encourager à l'autonomie.**

Que l'enfant ou le jeune puisse exprimer ses envies, des idées et être accompagné pour la réalisation de projets à sa mesure. L'aider à comprendre les règles et à poser des limites.

- **Encourager l'expression artistique et l'ouverture sur l'extérieur.**

Que l'enfant ou le jeune puisse découvrir d'autres cultures, s'exercer à une diversité d'approches artistiques et d'expression de soi, en continuité ou en complémentarité aux parcours de l'institution scolaire.

- **Bien-être et Plaisir**
Que l'enfant ou le jeune soit respecté dans ses besoins après l'école, le collège et lycée (détente, adaptation,...) dans son rythme du moment afin de favoriser les apprentissages. Veiller à offrir un cadre rassurant et chaleureux pour tous en garantissant une écoute active et une disponibilité réelle des adultes.
Créer un climat éducatif bienveillant.
Apprentissage par le jeu

- **Développer sa citoyenneté**
Que l'enfant ou le jeune partage les valeurs du respect et de la tolérance, qu'il soit sensibilisé à l'environnement et au changement climatique.

- **Renforcer l'inclusion des enfants et des jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers.**

Mise en place d'un accueil spécialisé pour des enfants ou jeunes porteurs d'un handicap, qui nécessitent une attention particulière. Un projet d'accueil individualisé pourra être mis en place.

Objectif pour la commune

- Mettre en synergie et cohérence les projets d'écoles, les activités périscolaires, les activités extrascolaires et développer les partenariats avec toutes les forces vives de la commune.

Les Effets Attendus

Pour les enfants et les jeunes :

- Bien-être de l'enfant ou du jeune (attitude, comportement constructif, équilibre alimentaire et bonne hygiène, énergie, curiosité, concentration, écoute entre enfants, jeunes et adultes).
- Harmonie dans les relations entre enfants, entre jeunes, entre enfants/jeunes et adultes.
- Participation active des enfants et des jeunes, échanges de savoir-faire, entraide.
- Renforcement de l'estime de soi

Entre acteurs éducatifs :

- Coopération, amélioration de l'information et de la communication entre adultes entourant l'enfant et le jeune.
- Harmonisation de pratiques pédagogiques au service des enfants et des jeunes.
- Montée en compétences par l'échange entre acteurs éducatifs, par la connaissance des projets des structures et le repérage du rôle respectif de chacun.
- Implication des acteurs partenaires et acteurs locaux dans les projets d'actions des différentes structures.

6 LES MODALITES PRATIQUES DU PEDT

Pour les Accueils de loisirs enfants et jeunes déclarés auprès de la Jeunesse et des Sports :

Un animateur minimum pour 8 mineurs âgés de moins de 6 ans et un animateur pour 12 mineurs âgés de 6 ans et plus.

Préconisations pour une évolution des pratiques pédagogiques :

Les intervenants adapteront leurs propositions et pédagogies au rythme de l'enfant et du groupe. Les enfants seront associés au mieux au déroulement des activités.

Une attention particulière sera portée aux plus petits pour mesurer l'état de fatigue et leur capacité d'attention.

Des temps de parole seront proposés en fin d'activité pour recueillir l'humeur du groupe et les propositions des enfants. Des régulations seront organisées si besoin entre enfants ou jeunes (aidés par l'adulte) pour garantir le respect et le bien-être de tous.

L'animateur essaiera de varier ses types d'intervention par 4 attitudes : en faisant jouer, donnant à jouer, en laissant jouer, et en jouant par moments avec l'enfant ou le jeune.

Les activités seront variées et diversifiées :

Elles s'organiseront autour d'ateliers d'éveil, de découverte sportive artistique et culturelle, d'ateliers créatifs, d'ateliers d'expression artistique, de temps de rencontres ou d'actions solidaires mais aussi de temps de jeux sous toutes ses formes.

La coopération entre encadrants et le soutien entre adultes sont plébiscités afin d'agir de manière harmonisée et cohérente.

7 LA DUREE DU PEDT

Le PEDT est construit pour une durée de 3 ans et prendra effet à partir de janvier 2023.

8 PILOTAGE DU PROJET

Composition du Comité de Pilotage (COFIL)

Monsieur le Maire : en charge de la délégation à l'école.

La directrice de l'école

Les élus :

- à l'école,
- à l'enfance et à la jeunesse,
- à la communication,

Les conseillers :

- Commission en charge des aînés
- Délégué en charge de la vie associative

Deux représentants de l'équipe d'animation :

- Responsable enfance et jeunesse,
- Directeur jeunesse,

Le DGS

Organisation du COFIL

Les membres du COFIL seront invités à suivre la mise en place du PEDT et à participer à son évaluation. Les objectifs et les critères permettront de suivre et de mesurer avec des indicateurs la bonne réalisation du PEDT.

Le COFIL est aussi le lieu privilégié pour la communication et l'échange autour des projets spécifiques de chaque structure afin d'affiner les complémentarités, de renforcer le partenariat et de favoriser l'émergence de nouvelles actions, organisations, communications entre partenaires et familles.

Des suivis réguliers des animateurs et intervenants seront effectués par les responsables des secteurs et des temps de régulation avec les équipes pédagogiques seront faits avec les élus concernés si besoin.

9 EVALUATION DU PEDT

Evaluation des effets :

Effets sur le public visé :

Critères : de comportement
d'énergie
d'acquisitions

Indicateurs : concentration, curiosité, bruit ,fatigue, maitrise de soi
présence/absentéisme
émergence d'idées, de propositions d'améliorations
autonomie, créativité, imaginaire développé

Effets sur les équipes éducatives :

Critères : qualité pédagogique des activités proposées ou développées
dynamique d'équipe
d'acquisitions

Indicateurs : variété des activités proposées ou développées
implication des enfants /jeunes
émergence de projets d'enfants/jeunes, nombres et types de valorisations
turn-over, partage de compétences, montée en qualification
entente et qualité des relations entre adultes

Effets pour la commune :

Critères : partenariat
lien social

Indicateurs : communication entre structures
Implication des familles, des associations et des personnes ressources
dans les projets

Etudes des opinions :

Opinions des enfants, des parents, des enseignants, des intervenants, des élus

Indicateurs : nombre de retours
satisfaction ou mécontentement

Evaluation des conditions de mise en œuvre

Conditions de mise en place du PEDT

Suivi : nombre de réunions 4 réunions par an (dates à définir avec le COFIL)
Réunion CAF (avec présence du DGS, de la responsable enfance /
jeunesse ,du directeur jeunesse et si possible de l'élue à la Jeunesse.

nombre de présents
dynamisme des groupes de travail et du COPIL

Ce projet éducatif territorial reflète les intentions politiques de la commune.

A Noyelles-lès-Seclin, le 29/11/ 2022.

Monsieur Le Maire

Henri LENFANT

Madame la 4ème adjointe chargée de l'enfance, de la jeunesse, action sociale, emploi, logement, accessibilité, handicap

Christelle NEIRYNCK

Monsieur Le Directeur Général des Services

Thomas DEMUYTER

Madame la Conseillère déléguée chargée de la communication, système d'information, démocratie participative (réunions publiques, commissions extra-municipales, réseaux sociaux)

Audrey FOCKEU

Madame la Responsable Enfance Jeunesse

Laurence DEGRAVE